



DES MILITANTS DE LA SECTION EN MANIF LE 9 AVRIL
AVEC HELENE FAUVEL SECRETAIRE GENERALE FO-DGFIP

A ne pas oublier par les temps qui courent
Le 22/03/1841

À partir de cette date, on n'a plus le droit
d'embaucher un enfant de moins de 8 ans,
mais il a encore le droit de travailler 8 heures par jour,
et 12 heures s'il a entre 12 et 16 ans.
Résultat de l'enquête réalisée entre 1840 et 1850
dans 63 départements et entreprises
de plus de 10 salariés : 131 000 enfants-travailleurs
pour 670 000 hommes et 254 000 femmes.
De nos jours, le travail des enfants est interdit...
sauf à l'école.

Domaine

Malgré la mobilisation importante du 13 novembre 2014, la Direction Générale n'a apporté aucune réponse favorable aux revendications des agents des Domaines, tant en matière indemnitaire que d'affectation.

Aussi **FO** a adressé un courrier au Directeur Général dans lequel nous renouvelons directement notre sollicitation d'une audience, en sa présence, des 4 organisations syndicales représentatives, accompagnées d'agents des Domaines.

Gardons le LIEN avec l'humour... noir !

« Le malchanceux, c'est celui qui prépare tranquillement un nœud coulant dans un bois pour se pendre et qui se fait arrêter par le garde-champêtre pour pause illicite de collet ».

F. BLANCHE

IMPOTS LOCAUX LA REFORME EN MEFORME

VÉRITABLE monstre du Loch Ness, la réforme des impôts locaux vient de disparaître à nouveau en eau profonde. Christian Eckert a plié les gaules et repoussé à 2017, après la présidentielle, l'actualisation de la valeur des immeubles professionnels, inchangée depuis 1968 ! « C'est un report, pas un enterrement », a assuré au « Canard » le ministre du Budget, pour qui « il faut simplement re-travailler les valeurs ».

La réforme de la taxe d'habitation, qui s'appuie, elle aussi, sur un nouveau calcul de la valeur de quelque 30 millions de logements, devrait suivre la même voie. « Ce report est une manière discrète de renoncer », explique le député socialiste René Dosière, grand spécialiste de la fiscalité locale. Il ajoute : « C'est "courage, fuyons !" ». Tout le monde recule devant le risque d'une révolte des contribuables. »

**Que de temps
et d'énergie
perdus
pour nos
collègues**

Canard enchaîné du 01/04

Le jeudi 26 mars 2015 s'est tenu le GT sur les expérimentations des Centres de Contact (CdC)

Dans ses propos liminaires, la délégation **F.O.-DGFIP** a rappelé son **opposition totale et résolue à ces expérimentations de CdC** qui ne font que **Continuer le Détricotage en Catimini** du réseau des postes comptables. La logique est implacable et toujours la même :

1. on retire petit à petit aux structures locales leurs attributions (en impôt et en SPL) au motif d'un resserrement des missions rendu nécessaire par la suppression des emplois ;
2. on ferme les services à l'usager, les rendant ainsi prétendument « mauvais » ;
3. et la DG cherche des pis-aller, soi-disant plus efficaces, en regroupant les missions en grands pôles départementaux, voire régionaux.

symbole d'une fusion qui devait nous rendre plus proche de l'usager ! Quel désaveu, quel constat d'échec ! Année après année, jour après jour, les masques tombent sur les réels objectifs purement budgétaires et maastrichiens : réduire encore et toujours cette horrible dépense publique à la française honnie par Bruxelles !